

Formation : le cadre Général de la politique foncière 1

Mise à jour 1er septembre 2023

« La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité »

Article 17 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen

Session
2 jours consécutifs – 16h00

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Appréhender la connaissance d'une politique foncière qui se décline 3 sessions :

- Le cadre général de la politique foncière 1
- La mise en place d'une stratégie foncière 2
- Le partenariat base de stratégie une politique foncière 3

Connaître les fondements juridiques du foncier en France

Connaître les acteurs du foncier

TRAVAUX PRATIQUES

Une approche active et impliquante pour chaque participant, de nombreux exercices et travaux de groupe avec restitution et analyse individualisée

Un diagnostic est réalisé avant le début de formation

Participants

Toutes les personnes amenées à agir dans le secteur du foncier, acteur public comme privé

Prérequis

Aucune connaissance particulière pour la session 1.

Prix 2023 : 1950 € en intra//
390 € par stagiaire pour 6 minimum

Dates des sessions

Sur demande et en fonction de la disponibilité de nos formateurs sous un délai de 6 semaines.

Modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des multiples exercices à réaliser (50 à 60% du temps).

Compétences du formateur

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

1. Connaître les fondements juridiques du foncier en France (jour 1 matin)

La hiérarchie des normes des institutions françaises
Le droit positif du foncier en France

Exercice

Test sur la hiérarchie des normes.

2. De l'action foncière aux stratégies foncières (jour 1 après midi)

Définition d'une politique foncière
Définition d'une stratégie foncière
De la propriété privée à le ZAN

Exercice

Questionnement sur les évolutions législatives.

3. Les principaux acteurs du foncier (jour 2 matin)

L'État.
Les Régions.
Les Départements.
Le bloc local (commune intercommunalité)

4. Les principaux acteurs du foncier (jour 2 après midi)

Les EPF.
La SAFER.
Les acteurs privés.

Exercice

Mise en situation des stagiaires pour commencer à définir une stratégie foncière.

Moyens pédagogiques et techniques

Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application, études de cas...

A l'issue de chaque stage ou séminaire, La Cordée Responsable fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.

Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

Dans le cas d'une prestation in situ, différents éléments devront être mis à disposition du formateur : une salle suffisamment spacieuse, fermée avec un environnement sonore calme, un tableau type « Velleda » avec des feutres de différentes couleurs, un moyen de projection (écran TV, vidéo projecteur...), un accès internet en WIFI, ainsi que des bouteilles d'eau ou fontaine d'eau pour les participants.

Pour les stagiaires, il est essentiel de venir aux formations avec son ordinateur portable, de quoi écrire ainsi que des feuilles de papier.